

ABONNEMENT

Sauzur
En an... 25 fr.
Six mois... 13
Trois mois... 7
Poste
En an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
On s'abonne
A SAUZUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
Réclames, —... 30
Faits divers —... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas.
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 9 MAI

LES FEMMES ANARCHISTES

L'anarchie devient de plus en plus dange-
reuse, car voici que les femmes se laissent sé-
duire par ses théories.

Dans tous les pays, les femmes luttent, non
seulement pour l'émancipation de leur caste,
mais aussi pour celle de leur sexe.

Certains prolétaires ayant employé la dyna-
mie pour faire sauter les bourgeois, il était
évident que certaines femmes à l'humeur ba-
tailleuse les imitèrent bientôt, pour mettre en
pièces, non seulement leurs patrons, mais leurs
maris ou leurs amants brutaux ou infidèles.

Pourtant, ce n'est pas parmi la classe ou-
rière qu'a pris naissance ce parti des femmes
anarchistes, mais parmi les employées des
grands magasins.

Il ne faut point s'en étonner. Ces jeunes
filles, ces jeunes femmes souffrent plus que
d'autres de leur pauvreté; beaucoup d'entre
elles ont leur brevet supérieur et espéraient
être institutrices, sur les promesses fallacieu-
ses de notre bon gouvernement. Chez ces dé-
classées, la haine contre la société est entrete-
nue chaque jour par l'insolence des riches
clients qui les traitent en domestiques, par la
dureté des chefs qui ne voient en elles que
des esclaves de harem, ou des rouages de la
grande machine administrative dans laquelle
elles sont emprisonnées du matin jusqu'au
soir.

Elles ont fini par se révolter à leur tour, et
les connaissances en chimie que cet imbécile de
gouvernement a fait inculquer avec si peu de
mesure à toutes ces jeunes filles leur servent
maintenant à fabriquer des bombes.

L'une de ces révoltées disait dernièrement
à l'un des rédacteurs d'un journal de
Paris :

— Les grandes dames vont avoir leur cer-
cle?... Nous aurons aussi le nôtre, où les sor-
bets et les pâtisseries seront remplacés par la
sébastine et la panclastite!...

Voilà pourquoi les grands magasins sont si
effrayés. Ils savent d'où partent les lettres ano-
nymes dont ils sont assaillis, ils connaissent
les noms de plusieurs « meneuses » et ils
n'osent les chasser, car ils ont peur.

Et enfin, cela explique les motifs pour les-
quels, le premier mai dernier, tous les grands
bazars consignèrent leur personnel masculin
transformé en police, et se gardèrent bien de
faire venir leurs vendeuses.

Les dynamiteuses, d'après des renseigne-
ments qui nous sont parvenus de divers côtés,
s'apprennent à faire une propagande active
parmi les employés du téléphone, du télégra-
phe et de la Caisse d'épargne postale. Elles
songent aussi à embrigader leurs sœurs plus
modestes et encore plus exploitées, qui cou-
rent à la machine, piquent, brodent, ourlent
sans repos pour 48 sous par jour dans de
vastes ateliers dirigés par de riches trafiquants.

Cette Société juive déchaîne contre elle jus-
qu'aux femmes. Exploiteurs, méfiez-vous!...

En France, qu'on ne l'oublie pas, c'est la
femme qui mène tout. « Ce que femme veut,
Dieu le veut » est un proverbe écloz chez nous.

L'anarchie est désormais susceptible de
sympathie, par galanterie!

PHILOSOPHIE OPPORTUNISTE

Simple extrait du Temps :

« Rien ne change un homme comme le sen-
timent de son inamovibilité. Demandez plutôt
à tel magistrat choisi parmi bien d'autres pour
le poste qu'il occupe en considération de son
zèle républicain, et qui, depuis, semble pren-
dre à tâche de renchérir sur les réactionnaires

de sa petite ville. Tels fonctionnaires avaient à
se faire pardonner les moyens dont ils avaient
usé pour réussir; ou, tout au moins, pour
ceux d'entre eux qui n'avaient pas prémédité la
palinodie, ils avaient à se faire accepter de
leur entourage. »

Ce qui revient à dire que, lorsqu'on brigue
un emploi inamovible sous le régime actuel,
il faut, non pas montrer qu'on en est digne,
mais promettre qu'on est prêt à toutes les com-
plaisances.

Une fois nanti de l'inamovibilité, on peut, si
le cœur vous en dit, redevenir honnête homme.
« Demandez plutôt à tel magistrat choisi parmi
bien d'autres en considération unique de son
zèle républicain. »

Impossible d'avouer plus nettement que la
science et l'honorabilité personnelles comptent
fort peu — elles nuiraient plutôt — quand il
s'agit de nommer des fonctionnaires. On s'en
doutait. L'aveu du Temps n'en garde pas
moins sa valeur. Il est d'autant plus caracté-
ristique que le journal de M. Hébrard trouve
tout naturel l'aphorisme ci-dessus. L'étonne-
ment d'ailleurs serait naïf, et la naïveté est in-
compatible avec la profonde expérience qu'on
a au Temps des choses de la vie républicaine,
et des avantages que comporte le régime op-
portuniste, intelligemment compris, id est sans
les scrupules gênants d'une conscience trop
étroite.

UN DANGER

La Chambre syndicale des agents de change
vient de prendre une mesure qui causera un
vif émoi parmi les millions de capitalistes qui
possèdent des obligations de chemins de fer.

La Chambre a décidé qu'à partir du 5 mai,
ces titres seraient admis aux négociations à
terme.

Jusqu'à présent les obligations de chemins
de fer n'étaient cotées qu'au comptant, c'est-à-

dire que la spéculation n'avait aucune prise
sur ces titres. Ils étaient cotés d'après leur
valeur réelle et non point d'après les impul-
sions plus ou moins violentes que certains
syndicats ou de grosses maisons de banque
donnent parfois au marché financier.

Le premier venu, possédant quelque crédit,
peut acheter ce qu'il n'est pas en état de payer
et vendre ce qu'il ne détient pas; il suffit de
donner un ordre et l'opération se résout par le
gain ou la perte d'une différence en liquida-
tion. C'est l'agiotage.

Or, il y a un intérêt de premier ordre que
les obligations de chemins de fer ne subissent
point ces mouvements désordonnés.

Le Siècle assure qu'il y a deux ans le gouver-
nement et les compagnies de chemins de fer
avaient donné un avis défavorable à la propo-
sition des agents de change.

Pourquoi ces résolutions se sont-elles modi-
fiées? A quelle influence a-t-on cédé?

L'affaire est assez grave pour que des ex-
plications publiques soient données, en sup-
posant qu'on en puisse donner de judi-
ciaires.

Quel motif pouvait-il y avoir de compro-
mettre les intérêts de tant de porteurs d'obli-
gations? L'intérêt des agents de change qui
auront ainsi plus de courtages? Ce n'est pas
suffisant. Si M. Rouvier a ses raisons, qu'il les
fassent connaître.

ÉTRANGER

ITALIE. — Le ministère di Rudini est tombé.
Sa chute, bien que prévue, cause une profonde
émotion.

On estime qu'il n'y a d'autre solution possi-
ble qu'un ministère, adversaire résolu de la
politique mégalomane et ruineuse, et décidé à
réduire les dépenses militaires et à renoncer à
la Triple-Alliance.

Feuilleton de l'Écho Saumurois

LE FILS DE L'ASSASSIN

PAR AUGUSTE VILLIERS

Deuxième Partie: L'expiation du Fils

X — LE CONSEIL DE FAMILLE

Après le départ d'Armande, André Rémy re-
tomba dans sa mélancolie; il comprenait que
tout était fini.

La jeune fille avait bien demandé deux jours
de délai, mais que pourrait-elle faire en deux
jours?

Absolument rien.

Cependant c'était un espoir.

Il releva la tête, remit en place la photogra-
phie et le ruban accusateur, puis il descendit
reprandre la direction du travail.

Armande était sortie et traversait la cour
presque calme.

Le secret terrible, elle le connaissait. Elle
préférait cela à l'incertitude. Aussi, ce fut d'un
pas ferme qu'elle entra chez son grand-père.

Le vieillard l'attendait, assis dans son fau-

teuil, tranquille comme un homme qui a ac-
complis son devoir et que rien ne peut troubler,
ni le bien ni le mal.

Armande avança jusqu'à lui.

— Eh bien? dit-il.

— Je sais tout, répondit-elle.

Et elle fit une pose comme pour savourer
l'effet de ses paroles sur son grand-père.

Mais lui répondit seulement :

— Alors, tu sais que monsieur André Rémy
se nomme Jacques Vincent?

Armande resta stupéfaite.

— Tu le savais? dit-elle avec reproche.

— Oui, fit le vieillard.

— Tu le savais, et...

— Ne m'accuse pas... il y a peu de temps
que je le sais, ou plutôt que je l'ai deviné;
sans cela, je n'aurais pas moi-même encoura-
gé vos dispositions réciproques. Lorsque
j'ai vu clair dans le mystère, il était trop tard.

— Pourquoi trop tard?

— Pour vous empêcher de vous aimer. Si
je ne me trompe, ce n'est pas l'obstacle infran-
chissable qui vous sépare matériellement qui
empêchera vos jeunes cœurs de s'aimer.

— Non, certes.

— Le contraire serait plus vraisemblable,

et je ne me fais aucune illusion sur vos résolu-
tions futures.

— J'aimerais André ou Jacques jusqu'à la
mort.

— C'est entendu. Mais, remontons en ar-
rière. L'arrivée de ce jeune homme m'a produit
un grand plaisir. Il m'a sauvé la vie et je lui
devais de la reconnaissance. Dans ses actions,
il y avait toujours une chose qui me frappait
plus particulièrement, et, malgré moi, ces ac-
tions me rappelaient des souvenirs funèbres et
terribles. Ainsi, son apport dans la maison
était de cinquante mille francs... juste la somme
volée par son père.

— C'est vrai, fit Armande.

— Cet apport était une restitution. Mon
sauvetage n'était lui-même que le rembourse-
ment d'une autre existence... celle de ton pau-
vre père.

Il se fit un silence ému.

Puis M. Martel reprit :

— La mort misérable de Claude Vincent
équivalait, si l'on peut chiffrer ces malheurs, à
celle de ta mère à toi. André Rémy avait sans
doute promis de payer toutes ces dettes; son
travail, son courage, son activité, tout cela était
pour relever la maison tombée par le crime de

son père. Moralement, ce garçon honnête nous
a rendu, autant que cela est possible, ce que
son père nous a pris.

— Oh! grand-père, peux-tu faire ainsi le
compte de ce qu'il a fait pour nous?

— Oui, parce que c'est le compte qu'il a
fait lui-même, parce que c'est ce compte qui
m'a mis sur la trace de la vérité. Si tu n'avais
pas été là, il viendrait aujourd'hui me dire: —
Monsieur, ma famille ne doit plus rien à la
vôtre, nous sommes quittes.

— Tais-toi père, tais-toi.

— Laisse-moi achever. — J'ai dit: Tu étais
là. C'est toi qui as gêné ce calcul. — Oh! je
ne veux pas dire que ce jeune homme l'ait fait
pour s'acquitter vis-à-vis de nous! Non, le mo-
bile était bon, il était louable. Un jour, il m'a
dit: — Monsieur, je suis orphelin, je cherche
un père et l'ai trouvé en vous. — Ce jour-là,
j'ai cherché qui il pouvait être. Un peu plus
tard, le père Robineau m'a fait la narration de
ce qui s'était passé à la forge, et il m'a dit: —
Lorsque j'ai vu ce jeune homme à l'œuvre, les
bras nus, le front mouillé de sueur, soulever
un fardeau impossible, j'ai cru revoir un
homme, le seul qui eût pu faire le même tour
de force.

De longues dépêches chiffrées ont été échangées entre le ministère des affaires étrangères de Berlin et l'ambassade d'Allemagne à Rome.

RUSSIE. — *Le nouvel exode.* — On mande de Saint-Petersbourg :

« Le délai de douze mois qui avait été accordé aux juifs étrangers pour quitter la Russie a expiré le 4 mai (vieux style).

• Un grand nombre quittent les provinces méridionales de l'empire. On dit qu'il y a encore 5,000 juifs à Odessa.

• Un vapeur russe qui a quitté ce port, vendredi, pour le Levant en a emporté quatre cents. »

Chronique Locale

ET DE LOUEST

SCRUTIN de BALLOTAGE DU 8 MAI

Dr BESNARD, conseiller général. *Élu.*
Ch. POISSON..... *Élu.*

Nos adversaires annonçaient la victoire la plus complète pour le scrutin de ballottage.

Et, pour arriver à ce résultat, ils ont employé tous les moyens : dans leurs journaux où ils ont organisé une véritable campagne d'injures contre nos candidats, dans les cabarets où leurs agents se sont livrés à une propagande éhontée.

Nous avons vu des fonctionnaires, et les chefs eux-mêmes, aller de porte en porte solliciter humblement les électeurs indécis.

Leurs efforts ont abouti à faire nommer, à quelques voix de majorité, MM. Bribard, Pannier et Poidevin.

Nos amis, MM. Richard, avocat, Auboyer et Le Baron, notaires, ont succombé.

Mais celui qu'ils appelaient le *chef du cléricisme* à Saumur, M. le docteur Besnard, est élu dans la section de Saint-Louis, sans avoir fait une seule démarche !

Celui qu'ils disaient plus « catholique que le Pape », M. Ch. Poisson, est élu dans la section de Saint-Nicolas.

Nous sommes heureux et fiers de ces résultats et nous en remercions vivement les électeurs.

La brèche est maintenant ouverte.

A la première occasion, nos amis toujours vaillants livreront une nouvelle bataille.

Nous ne doutons plus de leurs succès.

Elections municipales de Saumur

SCRUTIN DE BALLOTAGE DU 8 MAI

RÉSULTAT DU DÉPOUILLEMENT

1^{re} SECTION (Saint-Pierre)

Inscrits... 860. — Votants... 652.

MM.

BTRIBARD..... 344 ÉLU
RICHARD..... 303

3^e SECTION (Saint-Louis)

Inscrits... 555. — Votants... 392.

MM.

POIDEVIN..... 203 ÉLU
Dr BESNARD..... 199 ÉLU
LE BARON..... 177
DOGUEREAU..... 189

4^e SECTION (Saint-Nicolas)

Inscrits... 621. — Votants... 445

MM.

PANNIER..... 226 ÉLU
Ch. POISSON..... 216 ÉLU
AUBOYER..... 209
BOURGUIGNON..... 187

Le Nouveau Conseil Municipal

Le Conseil municipal de Saumur se trouve ainsi composé :

1^{re} Section. — SAINT-PIERRE

MM. Terrien..... 364
Guibert..... 357
Lacroix..... 346
Bonneau..... 344
Lamy..... 342
Langlois..... 342
Bribard..... 344 (2^e tour)

2^e Section. — NANTILLY

MM. Peton..... 369
Galbrun..... 366
Coutard..... 361
Julienne..... 352
Doussain..... 347

3^e Section. — SAINT-LOUIS

MM. Vinsonneau..... 232
Milon..... 225
Poidevin..... 203 (2^e tour)
Dr Besnard..... 199 (2^e tour)

4^e Section. — SAINT-NICOLAS

MM. Piéron..... 260
Boisson..... 255
Roland..... 240
Pannier..... 226 (2^e tour)
Poisson..... 216 (2^e tour)

5^e Section. — LES PONTS

MM. Hubert..... 377
Rivain..... 373
Grosbois..... 359
Girandier..... 355
Paget..... 352
Péan..... 338

ASSEMBLÉE ET CONCERT

Décidément, les assemblées des environs de Saumur perdent chaque année de leur entrain et de leur pittoresque. Ainsi, hier, malgré un temps splendide, le Pont-Fouchard n'a pas vu la foule accourir, comme il y a quelques années, vers ses guinguettes, et surtout ses promenades à la Pierre-Convertie et autres lieux charmants.

A trois heures de l'après-midi, les chevaux de bois ne tournaient pas, et le « grand cirque » n'avait pas encore ouvert ses portes, attendant un public qui ne se pressait guère.

Cependant la jeunesse s'en est donnée à cœur joie dans les différents bals établis sur le parcours du Pont-Fouchard et à la villa Plaisance. Les danses se sont même prolongées assez avant dans la nuit.

Les habitants de Bagneux avaient fait des frais d'illumination : des guirlandes de lanternes vénitiennes s'apercevaient de loin, conviant ainsi les promeneurs du soir à se diriger vers cette lumière de fête ; aussi y avait-il plus de monde à la nuit que dans la journée.

Mais une distraction plus grande retenait en ville nombre de personnes : la *Musique Municipale* donnait dans le Square son premier concert d'été.

Comme de coutume, nos jeunes musiciens ont été entourés d'un cercle d'auditeurs très attentifs, et tous les morceaux, parfaitement joués, se sont fait applaudir.

Ce premier concert, coïncidant avec les élections municipales — 2^e tour de scrutin — a été l'occasion d'une manifestation de sympathie envers le président de la *Musique Municipale*. En effet, M. Bribard, qui venait d'être élu conseiller municipal, a reçu séance tenante un bouquet aux cris de : Vive M. Bribard ! C'est M. Meyer qui, au nom de tous les musiciens, offrait cet hommage au président.

Après le concert, bien des jeunes gens sont allés terminer leur soirée à l'assemblée du Pont-Fouchard.

UNION SAUMUROISE

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME

Concours de tir, les dimanches 15, 22 et 29 mai 1892, au siège de la société, rue des Boires, de une heure à quatre heures du soir.

Fusil Gras, tir réduit, à 25 mètres.

Carabine, à 12 mètres.

Pistolet, à 12 mètres.

Prix : Une médaille, au meilleur résultat des

cinq meilleures séries additionnées à chaque arme.

Le Directeur du Tir, G. DOUSSAIN.

Etat civil de la ville de Saumur

NAISSANCE

Le 4 mai. — Adrien-Eugène-Lucien Mesnard, rue d'Orléans.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Eugène-Alphonse Breton, tailleur de pierres, et Joséphine Moutin, chapeletière, tous deux à Saumur.

Louis-Albert-Jean Bouvier (veuf), contrôleur de la garantie, et Marie-Mathilde-Julie-Adolphine Grosourdy, sans profession, tous deux à Saumur.

DÉCÈS

Le 5 mai. — René Détriché, inspecteur primaire en retraite, 75 ans, place de l'Hôtel-de-Ville ; — Marcelle-Jeanne Jousset, 3 ans, rue Saint-Lazare.

Le 9. — François Collet, cultivateur, 68 ans, quai Saint-Nicolas.

ANGERS. — *Scrutin de ballottage.* — Hier, les neuf candidats soutenus par tous les journaux républicains, y compris le *Petit Courrier*, ont été élus.

Concours musical de la Doutre. — Le comité d'organisation du concours musical de la Doutre, à Angers, a arrêté la liste définitive des Sociétés qui ont envoyé leur adhésion à ce concours.

Dans la liste, nous remarquons, comme harmonie, la Société philharmonique de Doué ; puis les fanfares des Rosiers, de Longué, de Varennes-sous-Montsoreau, et la fanfare municipale de Bourgueil.

Les Sociétés adhérentes sont au nombre de 43 qui se répartissent ainsi : 4 orphéons, 10 harmonies, 29 fanfares.

CHANGEMENTS DE GARNISONS

Après les manœuvres d'automne, des changements de garnisons auront lieu dans la cavalerie du 9^e corps :

9^e brigade de cavalerie

L'état-major, actuellement à Tours, ira à Niort, le 25^e dragons ira de Tours à Angers, le 7^e hussards ira de Tours à Niort.

2^e brigade de cuirassiers

L'état-major ira de Niort à Paris, le 1^{er} cuirassiers ira d'Angers à Versailles, le 2^e cuirassiers quittera Niort pour Paris.

3^e brigade de cuirassiers

L'état-major, le 3^e et le 6^e cuirassiers se rendront de Paris à Tours.

Ces changements ont été notifiés aux généraux intéressés.

— Qui donc ? lui ai-je demandé.
— Même visage, même prestance, même force.

— Mais qui donc ?

— Je n'ose dire son nom.

Je compris.

— Parle sans crainte, lui dis-je.

— Eh bien ! me dit le brave homme, j'ai cru revoir Claude Vincent, le vrai, quand il était jeune et honnête.

— Depuis, j'ai demandé des renseignements sur les enfants entrés à l'asile que j'avais fondé.

— Eh bien ! grand-père ?

— Je ne pouvais savoir rien d'exact, car le premier article de la loi que j'avais faite moi-même, était de ne pas connaître ceux qui venaient se réfugier chez nous. Je pus cependant constater que, quelque temps après l'exécution de Claude Vincent, et le jour même de l'enterrement de sa femme, un enfant s'était présenté sous le nom de André Remy.

— Je comprends tout.

— Un instant. Cet enfant pouvait être tout autre que Jacques Vincent, et les services qu'il m'a rendus pouvaient n'être que de la reconnaissance.

— C'est vrai.
— Il a fallu les incidents exceptionnels dont je parle pour me former une certitude.

— Aujourd'hui, il n'y a plus à douter, celui que j'aime est le fils de l'assassin de mon père.

— Oui, ma fille, et je lui sais gré de ne pas nous avoir trompés, car il le pouvait faire.

— Il le pouvait certainement.

— Quelle est ta pensée à toi ?

— Ma pensée, dit Armande, laquelle ?

— En as-tu donc plusieurs ?

— La situation le veut. Comme jeune fille, comme femme, je l'aime et c'est tout dire : je le souhaite pour époux.

— Et comme fille d'Armand Martel !

— Comme fille de la victime, j'ai demandé à M. André lui-même deux jours de réflexion.

— Et que feras-tu dans ces deux jours ?

— Père, je ne suis pas encore bien au courant des choses de la vie et des exigences du monde ; mais je crois que le cas dans lequel je me trouve est rare.

— Je ne l'ai jamais vu se présenter.

— Il y a en France des préjugés...

— Beaucoup.

— J'ai donc pensé qu'étant mineure, il devait exister pour moi un conseil, nommé conseil de famille, qui doit s'assembler pour délibérer dans les cas graves, sur mes intérêts.

— Sans doute.

— Je viens donc demander la réunion de ce conseil de famille, dans le plus bref délai.

— La pensée est juste, honnête et convenable ; c'est eu effet ce qu'il y a de mieux à faire. J'en parlerai à mon avoué.

— Mon père, il faut convoquer ce conseil ici, demain.

— Diable !

— J'ai un peu le droit de commander dans cette affaire, car il y va de mon bonheur et peut-être de ma vie.

M. Martel connaissait le caractère de sa petite-fille. Il le savait droit, entier, tout d'une pièce, mais bon et loyal.

— C'est bien, dit-il ; à tout prendre, mieux vaut tôt que tard. Ce jeune homme doit souffrir, abrègeons sa souffrance ; demain soir, nous tiendrons conseil.

Armande prit la tête de M. Martel dans ses mains et la baisa au front.

— Tu comptes donc sur l'avis de ce conseil ?

— Beaucoup.

— Tu crois qu'il sera favorable ?

— Au contraire.

— Je ne comprends plus.

— Je me comprends, moi, et cela suffit.

Ainsi se termina cet entretien.

Dans la soirée, M. Martel fit envoyer des lettres aux six proches parents et amis qui composaient avec lui le conseil de famille.

(A suivre.)

Calino parle des menaces absurdes qui ont précédé la tranquille journée du 4^e mai.
— J'ai une telle horreur de la lettre anonyme que, quand j'en reçois une, je ne la déchète même pas.

En cherchant un logement. Le candidat locataire. — Comment ! six mille ?... Je viens de voir à côté un appartement mieux aménagé qu'on m'a offert à quatre mille. Le concierge. — Oh ! à côté, ils n'ont qu'un anarchiste ; ici, nous en avons trois ; on est plus tranquille.

Au laboratoire municipal. Un quidam, s'adressant à un chimiste : — Dans un engin, qui est-ce qui part tout d'abord ? — Celui qui l'a déposé. Explosion de rires.

CHUTE GRAVE

Aujourd'hui, vers une heure, un ouvrier cimentier, travaillant dans la Grand'Rue au second étage, où il faisait un balcon, a perdu l'équilibre et est tombé sur le pavé de la rue. Dans sa chute il s'est fracturé les côtes. Il a été immédiatement transporté à l'hôpital après avoir reçu les premiers soins du docteur Renou.

SAINT-MATHURIN. — Nous avons raconté le suicide dramatique et lamentable de Riobé, cultivateur à Saint-Mathurin. Ce malheureux était père de cinq enfants.

Avant de se tuer, lundi matin, il alla frapper à la porte de la chambre de ses filles qui étaient couchées et il leur dit : « Adieu ! mes enfants ». L'une d'elles se leva et, redoutant une catastrophe, courut auprès de son père ; elle le trouva étendu, sur son lit, le crâne fracassé. Riobé s'était tiré un coup de fusil dans la bouche.

Cet homme avait passé la soirée chez la fille Gallard ; une discussion s'était élevée entre eux, il avait porté un coup de couteau à cette personne et atteinte grièvement à la joue gauche.

C'est sans doute parce qu'il croyait l'avoir blessée mortellement que Riobé s'est fait sauter la cervelle.

SAINT-NICOLAS-DE-BOURGUEIL. — Malgré les passions radicales qui se sont agitées autour des élections de cette commune ; malgré la guerre personnelle entreprise contre l'honorable M. Baudry, ancien maire, victime du despotisme républicain par une injuste révocation, la liste conservatrice est passée à une grande majorité. Les électeurs ont vengé leur maire en chassant du conseil un radical qui s'y était introduit à la faveur d'une élection partielle.

Maintenant le conseil est entièrement conservateur.

Sur 567 inscrits et 429 votants (majorité 215) le dernier élu de la liste conservatrice a obtenu 290 voix ; le premier élu de la liste républicaine n'a pu réunir que 142 voix.

C'est une victoire complète, dont nous félicitons nos amis de Saint-Nicolas.

LES PRUNEAUX DE TOURS

L'industrie des pruneaux périclite un peu dans la Touraine, où l'on s'est endormi. Tandis que les cultivateurs de Lot-et-Garonne amélioraient leurs cultures et leurs procédés, en Touraine tout restait inactif. Les arbres morts n'ont pas été remplacés.

C'est à Candes où se font les plus grosses affaires. Candes et Moutsoireau ont des cuiseurs qui vont dans toute la campagne voisine, en Touraine et en Anjou, chercher les prunes, les poires et les pommes destinées à être séchées. Il y a quarante ans encore, les cultivateurs eux-mêmes préparaient tous les fruits. L'industrie s'est transformée : à peine une moitié est-elle séchée sur place ; les cultivateurs livrent l'autre aux cuiseurs. Les prunes sont simplement séchées au four, sur des claies ; mais les fruits à couteau sont pelés puis tapés après une cuisson incomplète, et enfin séchés entièrement. Ce sont les plus beaux fruits, ceux que recherchent les marchés de Londres et de Bruxelles. Les petits fruits sont simplement séchés et expédiés dans le Nord et l'Ouest pour la fabrication des cidres.

La Touraine alimentait jadis l'Europe entière ; aujourd'hui, sauf pour les produits de première qualité, Candes rencontre la concurrence de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de la Suisse et de l'Amérique.

Jusqu'en 1878, le Chinois exportait plus de 500,000 kilos de pommes et poires tapées en caisses et en paniers et une quantité égale de pommes à cidre, sèches. Ces chiffres ont fort diminué.

L'Allemagne produit aujourd'hui près de 60,000,000 de kilos.

Le Havre reçoit, chaque année, 500,000 kilos de pommes sèches. En Amérique, dans certaines régions, la culture du pommier tend à remplacer les autres ; l'abondance y est telle que le prix des fruits n'est pas assez élevé pour payer la cueillette et le transport à l'usine. En 1888, on n'a pas ramassé tous les fruits. La diminution du prix atteint 25 pour cent.

Le Havre a reçu 4,356 tonnes de pommes à boisson, dites amiral, et 200,000 kilos de pommes à dessert, dites évaporées.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Billets de bains de mer à prix réduits (aller et retour, valables 33 jours non compris le jour de la délivrance). — Délivrance du 1^{er} mai au 31 octobre. — Les billets de bains de mer à prix réduits sont délivrés pour les destinations de Royan, la Tremblade, le Chapus, Marennes, Fouras, Châtelailon, La Rochelle, les Sables-d'Olonne, Saint-Gilles-de-Croix-de-Vie, Challans, Bourgneuf, les Moutiers, la Bernerie, Pornic, Saint-Père-en-Retz, et Paimbœuf, par toutes les gares, stations et haltes du réseau de l'Etat. Ces billets sont valables 33 jours, non compris le jour de la délivrance. La validité peut être prolongée de 20 jours, moyennant un supplément égal de 10 0/0 du prix du billet. Cette prolongation peut être accordée trois fois au plus : le supplément à payer pour chaque prolongation de 20 jours est de 10 0/0 du prix primitif. Les voyageurs ont le droit de payer en une seule fois le supplément correspondant à une prolongation de 40 ou de 60 jours, pourvu que la prolongation totale, y compris celle qui aura déjà été payée, n'excède pas 60 jours. Toute demande de prolongation doit être faite et le supplément payé avant l'expiration de la période pour laquelle la prolongation est demandée.

Les billets de bains de mer donnent, tant à l'aller qu'au retour, le droit de s'arrêter à toutes les gares intermédiaires, entre le point de départ et le point de destination.

Extrait du tableau des prix des billets de bains de mer, au départ de Saumur-Orléans :

Royan	kil.	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
Royan	277	33 05	24 80	16 70
La Tremblade (plage de Ronce-les-Bains)	290	35 20	26 35	17 30
Le Chapus (1)	232	35 »	22 25	14 50
Marennes	225	29 25	21 70	14 15
Fouras	206	27 15	20 10	13 15
Châtelailon	191	25 45	18 90	12 30
La Rochelle	181	24 35	18 05	11 75
Les Sables-d'Olonne	192	25 55	18 95	12 35
Saint-Gilles-de-Croix-de-Vie	208	27 40	20 30	13 25
Challans (plage de l'île de Noirmoutier, de l'île d'Yeu et de Saint-Jean-de-Monts)	206	27 15	20 10	13 15
Bourgneuf (plage de l'île de Noirmoutier)	221	27 10	20 05	13 »
Les Moutiers	225	27 70	20 40	13 25
La Bernerie	228	28 10	20 65	13 40
Pornic (2)	236	28 60	21 30	13 85
Saint-Père-en-Retz (plage de Saint-Brévin-l'Océan)	229	26 70	20 15	13 45
Paimbœuf (plage de Saint-Brévin-l'Océan)	238	26 70	20 15	13 55

Nota. — Les enfants de 3 à 7 ans paient moitié des prix ci-dessus.

(1) La gare de Saumur-Orléans délivre des billets de bains de mer pour le Château-Quai (île d'Oléron) aux prix ci-dessus qui comprennent le trajet par mer entre le Chapus et le Château-Quai.

Places entières : 1^{re} classe, 31 50 ; 2^e cl., 23 75 ; 3^e cl., 15 70. Enfants de 3 à 7 ans : 1^{re} cl., 15 80 ; 2^e cl., 11 95 ; 3^e cl., 7 85.

(2) Du 1^{er} juillet au 30 septembre, service régulier de bateaux à vapeur entre Pornic et Noirmoutier.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

SAISON 1892 (MAY-OCTOBRE)

Bains de Mer de l'Océan

Billets d'aller et retour à prix réduits valables pendant 33 jours

Pendant la saison des bains de mer, du 1^{er} mai au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des billets aller et retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-dessus :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Poulignen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Les billets pris à toutes gares du réseau situées dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement :

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire (inclus) au Croisic et à Guérande inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la compagnie la Basse-Loire.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au-delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet :

Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rospenden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un livret délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes est autorisé à s'arrêter à Questemper à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois, à l'aller ou au retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deçà.

Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 7 mai 1892.

Nous assistons en fin de semaine à un enlèvement général des cours de toutes les valeurs de notre cote. On parle de la rentrée en scène de certaine puissance financière restée jusqu'à présent dans l'expectative, de grandes opérations en préparation motiveraient cette intervention.

Le 3 0/0 ancien monte à 97.42 ; le nouveau à 97.57 et le 4 1/2 à 105.30.

La Rente Italienne participe à ce mouvement de reprise, elle passe de 89.67 à 90.15. On donne comme certaine la constitution du monopole des allumettes. La première allocation payée par le syndicat des fabricants concessionnaires est de 6 millions. L'Extérieure s'inscrit à 60 3/4. Le Portugais est en progrès marqué à 29 1/16. L'emprunt de 100 millions serait pris ferme par un groupe Hollando-Allemand ; la maison Glyss Mills de Londres se chargerait de l'émission. Le Rouble remontant à 246 à Berlin, l'Orient est à 70.10 et le Nouveau Russe à 77 fr.

L'action de la Banque de France a des demandes suivies au comptant de 4.130 à 4.140. Le Crédit Foncier dépasse le cours de 4.200 et clôture à 4.208. La Banque de Paris est en progrès marqué à 645. Le Crédit Lyonnais passe de 775 à 782. La Société Générale se traite au comptant à 470 fr.

Les Chemins Économiques valent 402.50.

FAITS DIVERS

VOL D'UN MILLION

Les Compagnies de chemins de fer ont organisé dans Paris un service de factage au moyen duquel elles transportent à domicile le numéraire, les valeurs ou les groupes que lui confient les maisons de banque de l'étranger et des départements à destination des banquiers de la métropole.

Jeudi dernier, vers 11 heures du matin, un fourgon de la Compagnie de l'Est se trouvait sur le boulevard des Capucines, du côté opposé au Grand-Hôtel.

Il y avait à cet endroit deux livraisons à faire, une au 23 du boulevard, devant lequel stationnait la voiture, et une autre en face. Pour aller plus vite, le cocher prit un paquet et le livreur traversa le boulevard. Leur absence ne dura que dix minutes.

Quand ils revinrent, ils trouvèrent le dessus du siège ouvert. On était monté dans la voiture, on avait pris la clef, ouvert le coffre-fort et une somme qu'on évalue à un million de francs avait disparu.

Cette somme provenait en grande partie de la Banque de Vienne et était destinée au Crédit Lyonnais et à plusieurs autres établissements financiers. Le coffre contenait en outre des envois d'argent de province et un sac de numéraire pesant plus de vingt kilogrammes : tout avait disparu.

Le cocher et le livreur se sont rendus au commissariat de M. Bernard pour y faire leur déclaration, et ce magistrat, après avoir constaté que le montant du vol s'élevait à environ un million de francs, d'après le registre spécial de la voiture, a ouvert une enquête.

Il est peu probable qu'on puisse retrouver les hardis voleurs, qui ont eu le temps de disparaître sans laisser de traces ni éveiller l'attention de personne.

La vérité

Coulonges (Deux-Sèvres), le 10 octobre 1891. — Tout ce que je peux vous dire au sujet de vos

Pilules Suisses, c'est que tous ceux qui en font usage d'une façon générale s'en trouvent très bien ; moi-même, pour mon usage personnel, j'en suis très satisfait. Je vous autorise volontiers à publier ces lignes, d'autant plus qu'elles sont la reproduction consciencieuse de mon appréciation qui ne peut être incriminée d'avoir d'autre parti pris que celui de la vérité et d'autres intérêts que ceux de l'humanité. Docteur MORILLON.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire du numéro du 7 mai 1892

GRAVURES

SALON DU CHAMP DE MARS : Amis, tableau de M. Mathey. L'Hiver, tableau de M. Puvis de Chavannes. La Sainte Cène, tableau de M. Latouche. Le secret, tableau de M. Agache.

BELGIQUE : La manifestation du 1^{er} mai à Bruxelles. Les explosions de dynamite à Liège.

PARIS : La clinique de l'École dentaire. PORTRAITS : M. le Dr Labbé, élu sénateur de l'Orne.

NÉCROLOGIE : Ed. Lalo, compositeur de musique ; le général comte de Lorencez.

TEXTE

CHRONIQUES : Courrier de Paris, par Pierre Véron ; Théâtre, par Hippolyte Lemaire ; Musique, par Auguste Boisard ;

VARIÉTÉ : La genèse du bicycle, par G. Lenoître ; Le monde scientifique, par E. Desbeaux ; Le Sport, par Archiduc.

En supplément : Le Roman de Mlle Laverdy, par Danielle d'Arthez, nouvelle illustrée par Marold.

Explication des gravures, Récréations de la famille, Echechs, Rébus, etc., etc.

Le numéro : 50 centimes.

Dernières Nouvelles

Paris, 9 mai, 12 h. 10 soir.

Les scrutins de ballottage pour les élections municipales ont confirmé le succès des listes républicaines qui ont passé dans la plupart des chefs-lieux.

Les radicaux socialistes ont été élus à Marseille, Toulouse.

La liste socialiste a été élue à Roubaix, mais elle a été complètement battue à Fourmies.

Les conservateurs sont élus à Vannes, Vesoul.

Un ordre parfait a régné partout, sauf à Sijean (Aude), où une bagarre s'est produite dans la salle du vote au moment de la fermeture du scrutin. Il y a eu une cinquantaine de blessés, mais aucun grièvement. L'urne a été enlevée.

Quelques rixes ont eu lieu également à Lille au moment de la proclamation du scrutin. La salle a été évacuée.

HAVAS.

Chocolat St-Bart

Pouzln et Maupoint

Le bon de Dix francs n° 220 du chocolat St-Bart acheté chez M. Pierre BRIFFAULT, de Saumur, a été trouvé par M^{re} TOUBLANC, rue du Portail-Louis.

BRIARE (Loiret)

J'éprouvais de violents maux de tête, un embarras d'estomac continu, la digestion se faisait difficilement. Depuis que je prends des **Pilules Gicquel** je me trouve bien mieux.

Signé : H. SAULNIER.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, Saumur.

P. ANDRIEU

ARTICLES DIMINUÉS

- Sucre.
- Café.
- Bougie.
- Chocolat.
- Conserves.
- Sirops.
- Vin rouge.
- Vin blanc.
- Rhum.

Expédition franco à domicile par commande de 50 fr., Sucre excepté.

PAUL GODET, propriétaire-gérant

A VENDRE
Maison avec beau Jardin
Situés rue Saint-Lazare, 32.
S'adresser, pour visiter, 6, rue du Temple.

Chambre Garnie à Louer
Rue Duplessis-Mornay
En face chez les Frères.

AVIS
L'Adjudication de la Propriété de RAGUIN,
Située communes de Langeais et Avrillé,
Annoncée par affiches, comme devant avoir lieu le DIMANCHE 15 MAI 1892, à 2 heures, en l'étude de M^e BEUROIS, notaire à Restigné, est remise à un jour qui sera incessamment fixé.

GRANDE QUANTITÉ
De Moellons à Vendre
S'adresser à M. BOUYET-LADUBAY, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

A VENDRE
A L'AMIABLE
Une MAISON NEUVE
A Saumur, quai de Limoges, n° 41.
S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

UN JOURNAL DÉPARTEMENTAL, libéral-conservateur, paraissant trois fois par semaine, demande un SECOND RÉDACTEUR pouvant justifier des meilleures références.
Ecrire aux initiales D. D., à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8, Paris.

ON DEMANDE UN APPRENTI, âgé de 18 ans, Confiseur-Chocolatier, 20, rue Saint-Jean.

A LOUER
MAISON
Rue de Bordeaux, 15,
Actuellement occupée par M. le docteur Géraud, médecin major à l'École de cavalerie.
Avec beau jardin bien arbruté et service d'eau de Loire.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Présentement
Ou pour la Saint-Jean prochaine
Trois grandes chambres, salle à manger, décharge de cuisine, deux pompes, un grenier, une terrasse avec une grande cour.
S'adresser à l'ORPHELINAT SAINT-JOSEPH.

MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE
Saumur, 33, rue S^t-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

HENRI EICHE

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons de Saint-Petersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Vente - Échange - Accord - Réparation et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

PHARMACIE A. CLOSIER

N° 90, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

A SAINTE-GENEVIÈVE

Capisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN
SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

Épicerie Parisienne

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

IMBERT FILS

SUCESSEUR

Épicerie de choix, Comestibles, Primeurs, Vins et Liqueurs.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS

SPECIALITÉ DE CONFISERIE ET BOITES POUR BAPTÊMES
Collection des Modèles les plus nouveaux.

Livraisons à Domicile.

CHANGEMENT DE DOMICILE

LÉON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER -- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT										LIGNE D'ORLÉANS																												
PARIS -- SAUMUR -- BORDEAUX					BORDEAUX -- SAUMUR -- PARIS					NANTES -- ANGERS -- SAUMUR -- TOURS -- PARIS					PARIS -- TOURS -- SAUMUR -- ANGERS -- NANTES																							
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. matin	Omn. matin	Expr. soir	Omn. soir	Direct. soir										
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25		Bordeaux				5 40	8 20			3		Nantes d.	10 47			8 25	8 52	12 7	3 10	3 10	7 35	Paris (départ)	9 25	11 45	11 45	12 45	11 20	11 20	12 20	
Chartres	6			9 34	10 12	2 51	9 41	10 12	1 33	Saintes				7 12	9 9	11 39			6 40	Angers d.	2 14	6 30	10 27	12	2 57	5 10	5 20	9 35	Tours (départ)	1 24	4 51	7 15	10 47	2 53	5 25	8 47		
Château-du-Loir	10 13			12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51	Niort	5 25			9 42	10 51	2 5	5 35	8 10	10 46	Les Rosiers	2 47	7 10	10 49	12 37	3 42	5 35	6 10	10 1	Port-Boulet	2 45	6 18	8 39	12 11	3 50	6 43	10 1		
Noyant-Méon	11 20			1 5	3 8	7 40	1 13		5 54	Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 15	8 40	10 10	46	St-Clément	7 19	10 56	12 46	3 52		6 23			Varennes	3 2	6 29	8 51	12 22		6 54	10 19		
Linières-Bouton	11 29			3 17	7 49				6 4	Montreuil-Bellay	9 40	6 57		1 7	2 37	5 1	9 4	10 32	11 45	St-Martin	7 26		12 53	3 59		6 32			Saumur ar.	3 17	7 46	11 11	1 41	4 20	5 56	6 58	10 24	
Vernantes	11 42			3 30	8				6 14	Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18			2 51	5 16	9 41			Saumur d.	3 22	7 52	11 16	1 15	4 31	5 59	7 3	10 30	Port-Boulet	3 46	8 20	11 35	1 38	5 1	6 16	7 39	10 50	
Blou	11 54			3 41	8 10				6 24	Chacé-Varrains	10 11	7 27			2 58	5 24	9 50			Langeais	4 20	8 59	11 55	2 12	5 46	6 38	8 30	11 16	Tours arr.	4 59	9 42	12 33	2 51	6 35	7 21	9 54	11 48	
Vivv	12 2			3 49	8 17				6 31	Nantilly (arrivée)	10 16	7 32			3 3	5 29	9 55			Paris arr.	10 39	4 48	10 46	2 35	11 58	5 7			SAUMUR (Etat)	10 22	7 45	Mixte matin		3 13	5 42	10 3		
SAUMUR (Orl.)										Nantilly (départ)	7 25	11 25			2 52	5 20				Paris arr. matin	10 39	4 48	10 46	2 35	11 58	5 7												
(arrivée)	12 15			1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42	SAUMUR (Orl.)	7 36	11 36			3 4	5 31				Paris arr. soir	10 39	4 48	10 46	2 35	11 58	5 7												
(départ)	12 23			1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53	(arrivée)	7 47	11 44	1 34	3 12	5 39		10 59	11 46			Paris arr. matin	10 39	4 48	10 46	2 35	11 58	5 7											
Nantilly (arrivée)	12 31				4 22	8 41			7	(départ)	7 57	11 54	1 39	3 16	5 43		11 7	11 53			Paris arr. soir	10 39	4 48	10 46	2 35	11 58	5 7											
SAUMUR (Etat)										Vivv	8 11	12 10			3 28	5 57					Paris arr. matin	10 39	4 48	10 46	2 35	11 58	5 7											
(arrivée)	12 41				4 34	8 51			7 11	Blou	8 20	12 19			3 36	6 6					Paris arr. soir	10 39	4 48	10 46	2 35	11 58	5 7											
(départ)	8 34	10 37			4 11	8 30			6 50	Vernantes	8 33	12 33			3 47	6 19					Paris arr. matin	10 39	4 48	10 46	2 35	11 58	5 7											
Nantilly (départ)	8 37	10 44			4 23	8 43			7 3	Linières-Bouton	8 46	12 45			3 58	6 31					Paris arr. soir	10 39	4 48	10 46	2 35	11 58	5 7											
Chacé-Varrains	8 47	10 52			4 29	8 49			7 9	Noyant-Méon	9 1	12 58	2 15	4 10	6 45		11 44				Paris arr. matin	10 39	4 48	10 46	2 35	11 58	5 7											
Brézé-Saint-Cyr	9 11				4 37	8 56			7 17	Château-du-Loir	10 22	2 4	2 55	5 22	7 58		12 33	1 12			Paris arr. soir	10 39	4 48	10 46	2 35	11 58	5 7											
Montreuil-Bellay	9 41	11 24			2 15	4 57	9 14	2 25	2 59	7 33	Chartres	2 47		5 56	9 26	12 4		3 26	4 5			Paris arr. matin	10 39	4 48	10 46	2 35	11 58	5 7										
Thouars	10 17	11 57			2 44	5 51	9 40	2 52	3 28	8 14	Saintes	5 50		7 30	11 50	2 27		5 10	5 45			Paris arr. soir	10 39	4 48	10 46	2 35	11 58	5 7										
Niort		3 58			4 30	8 42			4 40	5 20	11 40	Bordeaux											Paris arr. matin	10 39	4 48	10 46	2 35	11 58	5 7									
Saintes		6 24	11 52		6 22	7 53	2 22		6 24	11 52	2 22	Saumur											Paris arr. soir	10 39	4 48	10 46	2 35	11 58	5 7									
Bordeaux		9 52	4 18		9	11 13	4 54					SAUMUR (Orl.)											Paris arr. matin	10 39	4 48	10 46	2 35	11 58	5 7									